

Pétrole et gaz du Canada—Loi

semblait une façon opportune de répartir les biens, de favoriser la justice et l'équité, d'aider l'ensemble des Canadiens et d'obtenir la collaboration de tous et de chacun. Des problèmes pourraient surgir éventuellement; il nous faudra alors chercher à les résoudre mais, à mon avis, cette façon de procéder nous permettrait de répartir les richesses dans notre société, et d'en faire bénéficier mes électeurs, par exemple. Il y a dix ans, les gens de ma génération voyaient les choses différemment que nous ne le faisons maintenant. Ils défendaient un idéal de partage et des valeurs communautaires, et ils aimaient en discuter à l'occasion. Un représentant de cette génération est mort cette semaine. Il défendait d'autres valeurs que la recherche égoïste du bonheur et des richesses.

● (2020)

J'aimerais pour terminer citer un passage d'une de ses chansons qui illustre bien mon propos:

I read the news today Oh boy
 About a lucky man who made the grade
 And who the news was rather sad
 Well, I just had to laugh.
 I saw the photograph
 He blew his mind out in a car
 He didn't notice that the lights had changed
 A crowd of people stood and stared
 They had seen his face before
 But nobody was really sure if he was from the House of Lords.

C'est une chanson caractéristique d'une génération qui cherchait à détourner la société de la poursuite de l'argent et des biens matériels considérée comme un but en soi, et qui pensait à partager et à améliorer le sort des petites gens. C'est dans cet esprit que nous comptons aborder ce projet de loi en comité.

[Français]

M. Raymond Savard (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur le président, j'estime que c'est un honneur de parler en cette Chambre d'un sujet aussi important que l'avenir énergétique de notre pays. Le bill C-48 dont nous discutons aujourd'hui permettra à chacun d'entre nous de bénéficier de nouvelles ressources, de la sécurité et surtout donnera justice à tous les Canadiens. Je suis privilégié de représenter ici dans cette Chambre la circonscription de Verdun. En grande partie, monsieur le président, Verdun est une circonscription ouvrière.

La plupart de mes commentants ne sont pas mis en cause par les travaux quotidiens de la politique internationale et la façon dont les prix du pétrole sont fixés; ils ne suivent pas de très près les négociations techniques et complexes relevant du prix brut et du prix par baril et ainsi de suite. Ils sont surtout impatients de connaître le prix qu'il leur en coûtera pour chauffer leur maison ou leur appartement, et combien il leur en coûtera de plus que la fois précédente pour leur prochain plein d'essence. C'est donc une période difficile pour développer une politique énergétique qui, à la fois, maintiendrait les réserves et donnerait satisfaction aux consommateurs. Toutefois, cela représente un grand défi.

Je crois, monsieur le président, que le programme énergétique dont nous discutons ici aujourd'hui rencontre ce défi. Il nous permet de traiter toutes les parties; les consommateurs, les producteurs, savoir, les compagnies pétrolières, les provinces et le gouvernement fédéral, d'une façon équitable et juste. Regardons la situation de l'industrie pétrolière canadienne

d'aujourd'hui. En ce moment, nous importons environ 20 p. 100 de nos besoins en pétrole brut et nous épuisons très rapidement le pétrole brut moins coûteux de l'Ouest canadien.

Malgré les efforts que nous pouvons déployer en développant nos sources domestiques de pétrole brut, cher à Terre-Neuve, à la mer de Beaufort, et les sables bitumineux, nous devons quand même importer jusqu'à un tiers des besoins domestiques en 1985 avant que notre production domestique ne s'accroisse jusqu'à la possibilité d'autosuffisance, et cela selon l'Association pétrolière canadienne. Pour autant que nous essaierons, nous ne pourrons pas, comme pays, conserver ou substituer assez de gaz naturel ou d'autres formes d'énergie pour remplacer ce pétrole lorsqu'il y aura pénurie. C'est la raison pour laquelle nous avons été obligés de développer une politique nationale énergétique qui soit courageuse et qui créerait la détermination politique ainsi qu'une volonté nationale afin de résoudre ces problèmes. En premier lieu, nous devons nous assurer que les Canadiens constatent que le pétrole brut et le gaz naturel sont les deux principales ressources naturelles que nous possédons. Ils sont la fondation sur laquelle nous pourrions bâtir un Canada dont les progrès sociaux et économiques feraient l'envie de toutes les autres nations pour des décennies à venir. Nous pourrions développer un Canada qui ne dépendrait pas des ressources incertaines de pétrole de pays étrangers, un Canada avec un surplus de sa balance commerciale internationale et dont le problème serait de combler tous les emplois créés dans les nouvelles industries, à partir de Terre-Neuve jusqu'à la Colombie-Britannique. Mais nous n'en sommes pas assurés, monsieur le président. Afin d'atteindre ce but, nous devons commencer à nous orienter vers une indépendance énergétique qui nous rendra autosuffisants et qui mettra le contrôle de notre industrie pétrolière dans les mains des Canadiens à qui il appartient. Cela veut dire qu'il faut remplacer les sources de pétrole étrangères peut-être incertaines, pétrole que nous payons un prix qui endommage notre économie, par les sources sûres de pétrole canadien, ce qui en même temps solidifierait notre économie. La loi sur le pétrole et le gaz naturel du Canada administrée par l'Agence administrative des ressources nationales sera le véhicule principal pour atteindre les objectifs que je viens de mentionner.

Cette loi est désignée pour promouvoir l'exploration d'huile et de gaz dans les nouvelles régions en vue de découvrir de nouvelles réserves substantielles dont le Canada a besoin. Les caractéristiques de cette loi vont permettre un plus grand contrôle du gouvernement par ses activités qui seront également utiles à promouvoir l'exploration et le développement d'huile et de gaz.

[Traduction]

Pour répondre à mon collègue du NPD et pour apaiser les craintes de tous les «waddellistes» et écologistes, je tiens à bien préciser que cette exploration ne se fera pas aux dépens des pêches et de l'environnement. Notre projet de loi est très explicite sur ce point.

[Français]

C'est un simple choix, monsieur le président, pour lequel le gouvernement doit recevoir un appui populaire, ce qui signifie des sacrifices de la part de la population canadienne à cause de l'augmentation des prix. Bien que ces augmentations soient beaucoup plus modérées que celles qu'auraient introduites les progressistes conservateurs, en vertu de notre programme, tous